



# L'AMI DE REZÉ

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZE

Septembre 95

participation : 10 Frs

22

## Le mot du Président

"Parcours découverte dans l'antique Rezé". C'est le titre d'un article paru dans le n°311 de la revue Archéologia (avril 1995) sous la plume de Karine Fleury-Alcaraz.

Tous les adhérents de notre association ne lisent pas cette revue de qualité, et nous avons pris le parti de reproduire in-extenso l'article en question. Malheureusement, nous n'avons pas la couleur qui donne beaucoup aux images de synthèse. Mais, le site de Saint Lupien, est ouvert à tous et, pour ceux qui n'y sont pas allés depuis longtemps, ils pourront y voir les images en question.

Un pas de plus est fait dans la mise en valeur du site, mais que nos adhérents nous fassent confiance, jamais nous ne perdrons de vue qu'il ne s'agit que d'une étape. La chapelle et le prieuré ne resteront pas indéfiniment de belles coquilles vides.

Dans le cadre du collectage de photographies anciennes concernant la vie rezéenne, il nous est entré un fond important provenant de chez mademoiselle Claude Rouxel, aujourd'hui décédée, et que nous a remis madame Colette Boisnot, que nous remercions.

Il y a quelques années, nous avons rencontré mademoiselle Rouxel qui nous avait reçu avec une grande gentillesse et nous avait remis de très intéressantes photos antérieures à la Première Guerre Mondiale concernant la société de gymnastique la Fraternelle Saint-Paul et le corps des sapeurs-pompiers volontaires de Rezé (disparu après la Seconde Guerre Mondiale). Aujourd'hui c'est tout le fond qui nous est remis et que nous versons aux Archives Municipales. Outre les photographies, certaines du tout début du siècle, se trouvent des documents concernant l'ancien corps des sapeurs-pompiers.

D'autres photographies nous sont parvenues par ailleurs, mais elles ne sont pas encore assez diversifiées. Alors, questionnez autour de vous, il reste dans les albums des vieux Rezéens de bien précieux témoignages sur la vie d'hier.

Le président,

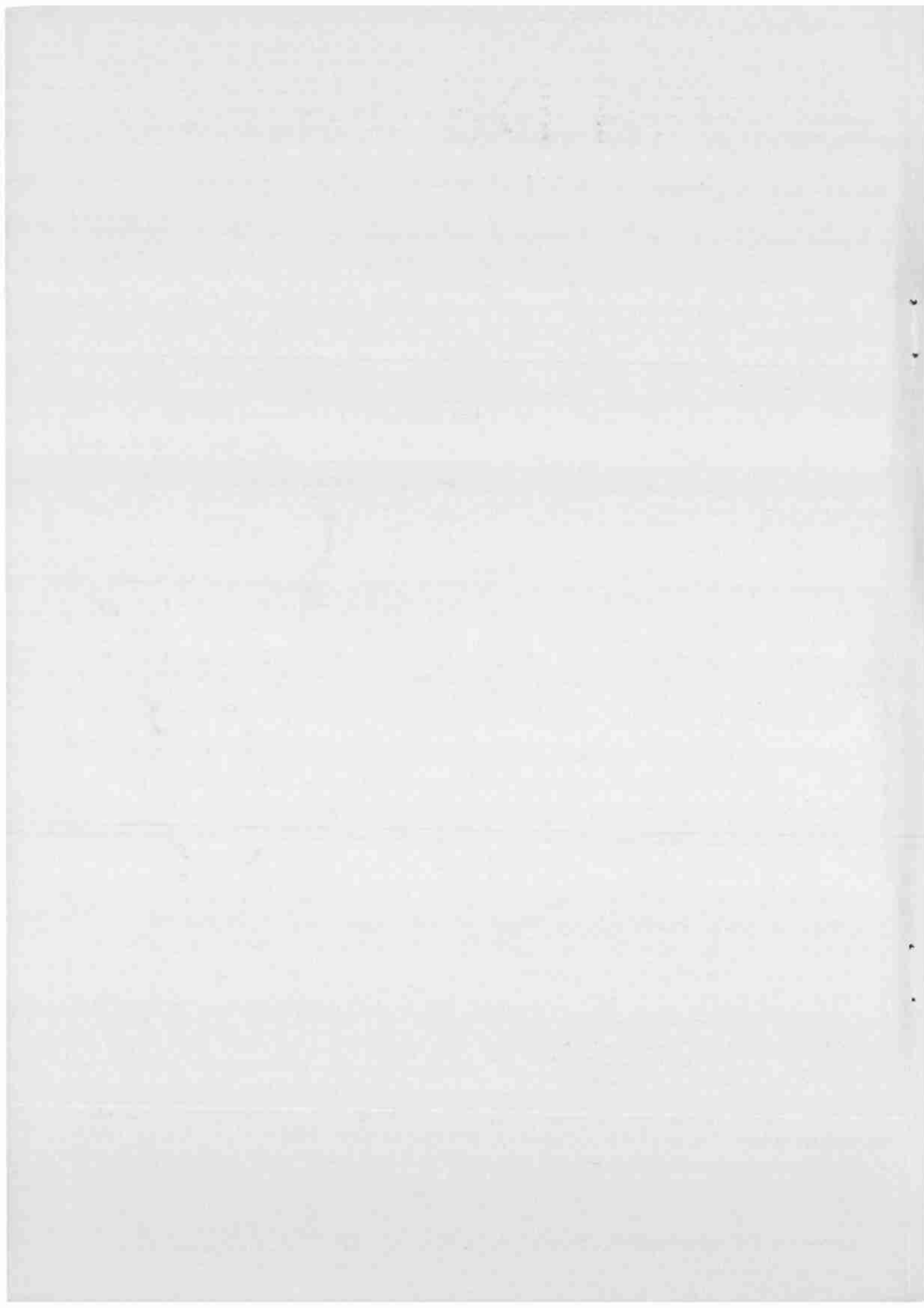
**Michel KERVAREC**



Reconstitution d'une rue de Ratiatum  
Boutique Multimédia Imagence

## SOMMAIRE

Des difficultés de la recherche toponymique	p 3
M. KERVAREC	
Trois menhirs à Rezé...	p 6
M. KERVAREC	
A la mémoire de J.-B. Daviais	p 8
G. LARIGNON - H. PROUST	
Les étrangers à Rezé au 17 <sup>ème</sup> siècle	p 10
M. KERVAREC	
Parcours découverte de l'antique Rezé	p 12
K. FLEURY-ALCARAZ	
Le bourgeois gentilhomme	p 14
M. KERVAREC	
Histoire des Municipalités (XI et fin)	p 15
Y. VINCE	
Informations	p 25



## Des difficultés de la recherche toponymique

Depuis des années maintenant, j'essaie de dénouer ce que nous ont laissé nos ancêtres comme informations sur le Moyen-Age à travers le cadastre et la toponymie. C'est un travail extrêmement difficile plein de pièges où la convaincante hypothèse d'un jour chute le lendemain.

Ainsi, dernièrement, j'ai du revoir le sens supposé du lieu-dit *le Fougan*, (ou le Fougant) *de Mer* en Bouguenais, après avoir déniché la version primitive dans un acte de 1510. Au début de mes recherches, j'avais envisagé un possible *Fou-Gandemer*, soit le "hêtre du nommé Gandemer", puis devant les très nombreuses mentions des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles conformes à la graphie actuelle, je suis parti dans une autre direction. C'était à tort car il y avait une demi-vérité.

J'ai supposé une correspondance "fougant" pour "fougue", mât de navire supportant le plus fort du vent. Cette version masculine était plausible (cf. "hersant" pour "herse"). L'image du mât est utilisée par ailleurs (*le Tref* à la Sansonnière). Il y avait donc une vraisemblance. Mais l'acte de 1510 nous indique la version *le Fé-Gandemer*. Ce n'est pas le mot "fou" qui apparaît mais le mot "fé", variante connue de "fié" ou "fief". Le Fougan-de-Mer est en réalité *le Fief-Gandemer* et le nom a très probablement été ré-interprété sous l'influence du monde maritime.

Nous sommes à proximité des Couëts et s'il y a un nom qui a suscité des commentaires, c'est bien celui-ci. Les

commentateurs du Dictionnaire d'Ogée, Monteville et Varin indiquent : *"le nom des Couëts a été latinisé en celui de "Secouetus", nouvelle preuve des erreurs introduites par la synonymie latine. Coët veut dire bois. Le premier monastère fondé en ce lieu a pris naturellement le sumom de les Couëts ou les bois. Ce nom, lu d'un seul mot, a été pris pour Lescouet et latinisé en Lescouetus, d'où l'autre erreur "Secouetus". Il est bon de mentionner ces erreurs pour rendre les étymologistes plus sobres d'interprétations"*.

Merci pour la leçon, mais Monteville et Varin écrivent au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle et sont eux-mêmes atteints par le virus de la celtomanie qui existait à leur époque (et jusqu'à nos jours) et vont voir des racines celtiques partout. Ils se saisissent du breton "koëd" ou "koad" qui veut dire "bois" mais oublient que la langue bretonne n'a laissé nulle trace au sud de la Loire, si ce n'est à Paimboëuf (Pen-Bo) et Pornic. Tenant compte de ce fait, j'ai supposé une version toute simple "les Couets", ce qui en ancien français signifie "les queues". Il apparaît, en effet, que l'on parle de tête pour la pointe amont d'une île de Loire, et de queue pour la pointe aval. Ainsi, dans un aveu de 1542 concernant les îles de Rezé, on lit que le seigneur *"a droit de course avecques saesi une foy l'an en l'isle Houdon jusque à la fin et coue de la dicte isle"*.

Les toponymes de *la Couarde* notées à Rezé (Nortieuse), Bouguenais, et Saint-Jean-de-Boiseau signifie "la petite queue". Tout me paraissait dès lors clair et *les Couëts*

faisant face au "couet" de l'île de Trentemoult, il n'y avait pas à chercher ailleurs le sens du toponyme. Là encore, les habitants ont dû le comprendre ainsi et ont recréé le nom de façon intelligible pour eux. Mais, en dehors de la latinisation médiévale "Secouetus" (1149), on trouve "Scotia" en 1146 et "Scocii" en 1157, ce qui ne laisse plus de place pour cette explication. Ce nom remonte au Haut Moyen-Age et nous rappelle que la première maison religieuse fut fondée par des moines "scots", c'est à dire irlandais. Rien à voir donc avec les hypothèses proposées jusqu'ici.

Près *la Grand-Haie* existe le chemin *Lafeu*. Dans les actes, cette voie avoisine une terre dite *la Feue*. Comme nous sommes aux abords d'un château seigneurial, j'ai supposé la "foce", c'est à dire la "tranchée". Je suis démenti par un acte de 1510 qui indique "la Fuie", c'est à dire "le pigeonnier".

A Basse-Goulaine, on trouve un lieu-dit *les Onchères*. Ne trouvant rien en ancien français qui éclaircisse ce toponyme, j'ai supposé un dérivé du latin "uncus" (crochet) en relation avec les épineux. Or, il faut comprendre *les Jonchères*. Le j est tombé dans les parlers de la région. On a un exemple similaire avec *le Léard* à Rezé. Ce toponyme se comprend "le peuplier", mais, jamais, dans les versions anciennes, je n'ai trouvé cette graphie, et j'ai cru qu'il s'agissait de l'adaptation de l'*Héard*, forme attestée depuis le Moyen-Age. Il me fallait donc comprendre un mot "héard" qui, linguistiquement, peut se comprendre "la petite haie". Un acte du 16<sup>ème</sup> siècle devait me démentir. On y parle d'"éards" à propos de peupliers. Il s'agit donc d'une forme régionale ancienne.

Au début de mes recherches, j'avais considéré *le Roc-Harbalain* comme pouvant se rapporter à la lutte d'Hermeland (Herblain)

contre le culte des pierres. Il est apparu qu'il fallait comprendre *le Rocard-Balin*, sans doute le fortin (la petite roche) d'une baille ou enceinte.

J'ai eu du mal à envisager que le village des *Chapelles* pouvait avoir abrité plusieurs édifices religieux et, pour cette raison, ai fait état d'autres mots "chapel" (abattis d'arbres, auvent, etc.). Depuis ces premières hypothèses, il est apparu que le sens courant pouvait être envisagé avec la présence des moines de Vertou et de Villeneuve en ces lieux.

Le *Clos-Harnigrand* du cadastre n'est probablement que "le clos du nommé Jamigan", et il ne fallait pas s'évertuer à décomposer "harnig" et "rand" comme je l'ai fait un temps.

Le lieu-dit *la Pierre* est aussi cadastré *le Piona*, toponyme que j'ai rapporté au verbe latin "pio" qui signifie faire un sacrifice. Malheureusement pour cette belle hypothèse, en version ancienne, pour *le Piona* on trouve *les Plonnais*, ce qui se traduit "les saulzaies". On pourrait ainsi multiplier les exemples d'errements qui sont chose normale lorsqu'on fait ce genre de recherche, et l'on comprendra qu'il faut du temps, beaucoup de temps, pour approcher de la vérité.

Je prendrai un dernier exemple pour illustrer ce propos. Sur le vieux cadastre de Vertou, aux abords immédiats du lieu-dit *le Port-aux-Meules*, en bordure de Sèvre, est indiqué *le Quatre-Pieds*. En toponymie, le mot "pied" est ordinairement un dérivé de "puy", la "hauteur", et l'on a deux autres cas dans cette commune. Comme les "pieds" avoisinent les meules, on peut supposer qu'il y eut là des tertres arrondis. Heureusement, ce lieu relevant de la seigneurie des Pallets, nous possédons des versions anciennes et

---

pouvons rétablir la graphie primitive qui est *le Quart-Exploit*, c'est à dire "le lieu de l'exploit". Le mot "exploit", primitivement, désigne une action menée à bien et, dans ce cas, je pense qu'il s'agit d'un vœu que firent les habitants de Monnières de venir chaque année en ce lieu. J'ignore malheureusement quelles en étaient les raisons.

En tous cas, *le Quatre-Pieds* n'a que peu de rapports et l'on mesure combien, sans actes suffisamment anciens, on peut être amené vers des voies complètement fausses.

Alors, prenons du temps, tout le temps nécessaire, et nous finirons par avoir une approche de ce que fut Rezé au Moyen-Age.

**Michel KERVAREC**

## Trois menhirs à Rezé... ou plus

Aujourd'hui, il est possible d'affirmer qu'il y eut trois menhirs à Rezé, probablement plus.

On connaît *la Pierre*, près du *Moulin à l'Huile*, lieu encore cadastré *le Piona* (en réalité *les Plonnais*). Nous savons qu'en ce lieu se trouve un superbe menhir couché de plus de quatre mètres de long.

Dans *les Champs-Saint-Martin*, un second mégalithe a été repéré et, peut-être un jour sera-t-il mis en valeur mieux qu'il ne l'est. Des actes anciens mentionnent l'existence de cette pierre.

Un autre lieu-dit *la Pierre* existe non loin de *la Morinière* (terre dite encore *le Petit-Choisy*). C'est très certainement le souvenir d'un menhir puisqu'un acte de 1577 indique *la Pierre-Droite*. Ce mégalithe existait encore au 18<sup>ème</sup> siècle ainsi que le révèle une pièce notariée dans une description de parcelle : "au bout de la roche".

Trois menhirs à Rezé, c'est donc aujourd'hui un minimum, mais il y en eut davantage. Les toponymes *la Roche* (ou dérivés) ne manquent pas par ailleurs, mais, fréquemment ils sont à rattacher aux installations défensives. Par contre, certains ne peuvent se justifier dans ce sens, ni par un affleurement. C'est le cas du lieu-dit *les Rochettes*, terre partagée avec Pont-Saint-Martin, au voisinage de la route menant à cette localité.

Je dois encore mentionner un ensemble toponymique bordant au nord la rue

de *la Robinière* (avant *l'Aufrère*). Cette terre est cadastrée *la Mâcre* du fait de son imperméabilité et la présence constante d'eau. En bordure de la voie et dans *la Mâcre*, plusieurs actes anciens indiquent *les Mazères*, ce qui désigne ordinairement des ruines mais, on trouve encore *les Grandes-Pierres* ou *les Grosses-Roches*. Ces derniers noms s'appliquent à peu près certainement à un ensemble mégalithique. Ceci signifie que le toponyme *les Mazères*, "les ruines", a pu également désigner des menhirs renversés.

Aux confins de Rezé avec les Sorinières se trouve *la Pierre-Percée*, terre partagée entre les deux communes, enclavée, en ce qui concerne Rezé, dans *les Mazeriers des Brosses*, soit "les ruines du taillis". On fera la même remarque que précédemment. Le toponyme *la Pierre-Percée* est réputé se rapporter à un dolmen. *Les Mazeriers* confirmeraient. Toutefois, on remarque que, chez l'auteur médiéval Chrétien de Troyes, il est question de pierre percée à propos de la fontaine magique de Barenton ("Yvain ou la Chevalier au Lion").

Non loin de *la Pierre-Percée*, en bordure de la rue Legendre, à revenir vers *les Basses-Chapelles*, se trouve une terre dite *les Longées*. On y trouve, incluse, une parcelle dite *la Roche* ou *le Rocher* dans *les Longées*, ce qui, en ce lieu, se rapporte très probablement à un autre mégalithe. Nous avons déjà évoqué l'existence ou le souvenir de ces monuments antiques, mais il était utile de faire le point après de longues recherches en archives. Songeons que *la Pierre-Droite*,

---

*les Grandes-Pierres et les Grosses Roches* ne sont citées qu'à une seule occasion dans chaque cas.

Ce qui ressort ici, c'est l'ancienneté de l'occupation humaine à Rezé.

**Michel KERVAREC**



Un des menhirs rezéens : le Piona

Document : D. PENEAU

# A la mémoire de Jean-Baptiste Daviais

**D**imanche 30 avril, jour du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration, une plaque a été apposée sur la maison située 3 rue F. Marchais. Il s'agissait d'honorer la mémoire du grand résistant que fut Jean-Baptiste DAVIAIS, né là, le 21/7/1878.

M<sup>r</sup> Jean-Pierre Papon, président de la F.A.L. puis M<sup>r</sup> Frédéric Fleurance, président du comité d'entente des anciens combattants de la ville de Rezé, retracèrent les grandes lignes d'une vie de droiture, de courage et de dévouement...

J.-B. Daviais est "issu d'une famille d'ouvriers, il fréquente l'école communale, y puise un savoir qui lui permet de suivre les cours de l'école professionnelle de l'avenue de Launay. A 14 ans, il en sort pourvu d'un bon bagage pour commencer un apprentissage de charpentier de navires. Grâce à la sollicitude prévoyante de ses parents, à cette époque les enfants ne fréquentaient l'école que jusqu'à 11-12 ans, il assimile vite la technique du métier. A 20 ans, il est chef traceur aux Chantiers de la Loire.

Il est certain que cette époque de sa vie a définitivement formé son caractère, aiguisé ses qualités de cœur innées et fixé son orientation sociale. En effet sa vie d'adolescent est celle si rude des ouvriers de ce temps. Tous les matins à l'aube, le panier à la main, en sabots, il parcourt le long chemin de Rezé au Chantier.

De petite taille, mais trapu et robuste, il supporte courageusement la fatigue. Sans

se plaindre lui-même, il aide de toutes ses forces les plus faibles... A 21 ans c'est le service militaire. Au 6<sup>ème</sup> Génie où il part pour 3 ans, il se distingue et devient le plus jeune sergent major de France.

J.-B. Daviais avait été élevé parmi les marins, les long-courriers, les grands voyageurs. Cela devait l'influencer, c'est ainsi qu'il s'expatrie de longues années en Afrique Occidentale Française. Pendant 15 ans, ce missionnaire laïc, aidé de sa compagne, sait mettre à profit ses remarquables dons de pacificateur et d'organisateur.

A 40 ans, mûri par une lutte ardente, il revient en France pour y créer un vaste chantier de bois d'importation, qui devient vite l'un des plus importants de l'Ouest. Mais ni le commerce, ni l'activité militante au sein d'associations professionnelles ne lui suffisent. La nature le pousse vers ceux qui souffrent, principalement vers l'enfance malheureuse (...) il créa la Maternelle (Association des anciens pupilles de l'Assistance Publique) présidée actuellement par M<sup>r</sup> Guégan ; la Fraternelle, pour venir en aide aux vieux travailleurs ; la Fédération des Amicales Laïques de Loire-Inférieure en 1935 qu'il présida jusqu'à sa mort". (1)

Et puis la guerre a frappé. "Entré dans la Résistance aux premiers mois de la défaite, il a créé un centre d'accueil pour les réfugiés français et belges qui fuyaient devant l'invasion. Il a été le compagnon d'Alexandre Fourny dans le réseau Foch spécialisé dans

(1) Discours de J.-P. Papon.



l'évasion des prisonniers internés à Châteaubriant" (2). Membre du comité de Libération de la Loire-Inférieure, il cache des enfants juifs traqués, accueille des réfractaires au STO dans son entreprise, leur procure de faux papiers... Le 18 avril 1944, à la suite d'une dénonciation arrachée sous la torture, J.-B. Daviais est arrêté avec 5 autres membres de "Libération-Nord" et emmené à Dachau...

Après la signature de l'armistice, prisonniers et déportés commencent à rentrer, les familles pour la plupart sans nouvelles depuis des mois, se rendent à la gare dès qu'un convoi est annoncé... Au début, elles sont pleines d'espoir : Madame Daviais est allée chez le coiffeur pour accueillir son mari... qui ne reviendra jamais (2) : le 7 janvier "par 28° au dessous de zéro, contraint de

demeurer nu, les pieds dans la neige au sortir d'une douche, il fut frappé de congestion et mourut âgé de 67 ans (3).

Disciple de Guépin, sa devise était : "Aux plus déshérités le plus d'amour". La commune de Rezé, avec son maire G. Boutin en tête, en inaugurant le 5 mai 1946 sur la place de la mairie un nouveau buste de la République avait déjà rendu hommage à ses concitoyens fusillés par les Allemands ou morts en déportation, et tout particulièrement à l'un de ses fils : Jean-Baptiste Daviais (dont le nom a été donné à l'école de garçons toute proche). Son effigie de bronze orne le monument. Lors de la construction de la nouvelle mairie, ce monument a été placé dans un petit square qui porte le nom de J.-B. Daviais, à l'angle du boulevard Le Corbusier.

G. LARIGNON - H. PROUST

## Rezé a rendu hommage à la mémoire de J.B. Daviais martyr de la Résistance



(Photo Rex)

Jean-Baptiste DAVIAIS (1878-1945)



DOCUMENTS : H. PROUST Y. VINCE

(2) "Les Rezéens dans la Seconde Guerre Mondiale" - H. Proust, G. Larignon, C. Lamotte d'Incamps.

(3) Discours de F. Fleurance.

## Les étrangers à Rezé au 17<sup>ème</sup> siècle

Depuis le Moyen-Age, des noms de famille d'origine étrangère apparaissent à Rezé. Ce sont alors essentiellement ceux de négociants de souche espagnole. Yves Rocaz sieur de la Chalonnaire et maire de Nantes, au milieu du 16<sup>ème</sup> siècle, est dans ce cas. Les Rocaz ont été anoblis en 1446. Les Talvaz s'installent en 1451 sur la Fosse. Cette famille fera souche et les Talva sont une des composantes de la population maritime de Rezé. L'origine des Dejoie (de Joya autrefois) se pose également. La plupart de ces gens ont francisé leur nom. Les Portugais émigrent plus tardivement à Nantes mais on ne les trouve pas à Rezé. En 1600, de 3 à 4% des Nantais sont des étrangers. Avec l'essor du port, Flamands et Hollandais arrivent à leur tour. On les trouve à Dos d'Ane et Pont-Rousseau. Tous ces gens sont là pour des raisons commerciales.

Les premiers émigrés politiques sont les Irlandais fuyant devant l'avancée meurtrière des Anglais. Dès 1638 on note une naissance irlandaise à Rezé. A l'époque, Thomas Wentworth mène la répression contre les patriotes irlandais, vaincus à Kinsale en 1601.

Sur le registre des baptêmes de Rezé, sous la plume du recteur Peillac, on lit à propos de la naissance de Marie Barry "hyrlandoise": *"le quatorzième jour de décembre mil six cent trente et huit fut baptisée en l'église de Saint-Pierre de Rezay par moy Recteur de la dicte paroisse, Marye, fille de Georges Barry et de Hélène Hylange, sa femme, les deux du pays de Hybernye*

*suivant le certificat de leurs fiances et épousailles ma paru par eux du vingt et quatrième du moye d'Aoust mil six cent trente et deux etc."*.

En 1640, éclate l'insurrection irlandaise. Cromwell prend la tête de la répression en 1649, ce qui se traduit par des massacres massifs qui ne se termineront qu'en 1653.

En 1646 naît à Rezé Marguerite de Roste, fille de Davy de Roste et de Louise Desteche *"qui sont du pays d'Hybernie"*. Le parrain est un Rezéen, Jean Bonnier, la marraine est Hélène Stephen, veuve de defunt Antoine Anselle *"aussi du pays d'Hybernie"*.

Les noms de famille sont le plus souvent déformés, le recteur Peillac étant peu habitué à ceux-ci.

En 1647, est baptisée Suzanne de la Roche, fille de David et de Louise de Moulchare *"hybernois de nation"*. Cette famille d'aristocrates fortunés choisit pour parrain et marraine Claude Huet, sieur de la Houssaye, et Michelle Brossard, fille du seigneur de la Trocardière.

Ce n'est là qu'un relevé pour la première moitié du 17<sup>ème</sup> siècle et l'on trouverait sans doute d'autres cas par la suite. Au 18<sup>ème</sup> siècle, parmi les notables rezéens, on note les Mac Curtain, propriétaires dans le secteur des Chapelles, les Butler de Galway et les Hay de Slade, leurs parents, qui possèdent la Brosse.

Toujours dans cette première moitié du 17<sup>ème</sup> siècle, on note le baptême d'une Mary Alvaro. Il s'agit de la fille illégitime d'un aristocrate espagnol. Le bébé fut présenté par "Louise Husteau, maîtresse matrone de Saint Saturnin". L'enfant est donc très probablement né à Nantes et l'on a préféré s'éloigner du fait du caractère quelque peu "scandaleux" à l'époque de cette naissance. Il faut noter que l'enfant a été accompagné par les parents à Rezé. Ce sont Noble Seigneur Alvaro Piron de Castro et Perrine Coulerlo. Le parrain est Nune Alvarez de Castro et la marraine Isabel Gommé (Gomez ?). Assistaient aussi les Vaz, famille installée à Nantes et bien connue dans le monde du négoce.

Mais le baptême le plus surprenant date de décembre 1624. L'enfant se voit

attribuer le prénom de Mathurin, mais il est bien difficile de lui donner un nom. Le prêtre, Julien Le Paincturier, écrit : "les présentateurs nous ont dit et répondu... qu'il était à une femme more du pais moresque laquelle avoict nom Catherine et que elle leur auroict dict ne scavoit à certain qui étoict le père...".

Comment cette malheureuse était-elle venue échouer à Rezé ? Quelle destinée pour cette femme vraisemblablement originaire d'Afrique du Nord et que l'on peut imaginer avoir été séduite, qui fut baptisée et finit sans doute comme prostituée.

C'est peut-être là le seul témoignage de la présence d'Arabes à Nantes à cette époque.

Michel KERVAREC

Marié  
Barry  
Irylandoisse

Le quatorzième jour du mois de décembre mil six centz  
 trente et deux fut baptizé en l'église de  
 Saint Martin de Rezé par moy d'icelle de La Roche  
 parrain M<sup>r</sup> Mary Barry fille de George Barry et  
 de son épouse la femme de son deuxièm  
 pays de son pays de France le Certificat de son  
 franc et qu'il aille ma parre par deux du  
 vingt et quatrième jour du mois d'oust mil six centz  
 trente et deux signé Claude Lefer baron curé  
 de parrain d'icelle du même fut parrain J<sup>r</sup> ay  
 Barry moy marie fut Marquise Mary & Martine  
 femme de son fils Hubert par moy souz signé  
 J<sup>r</sup> de la Roche  
 Curé

Voici dans son intégralité l'article dont parle Michel KERVAREC dans son éditorial, article emprunté à la revue "Archéologia" n°311 et rédigé par Karine FLEURY-ALCARAZ avec la collaboration du service Culture de la Ville de Rezé.

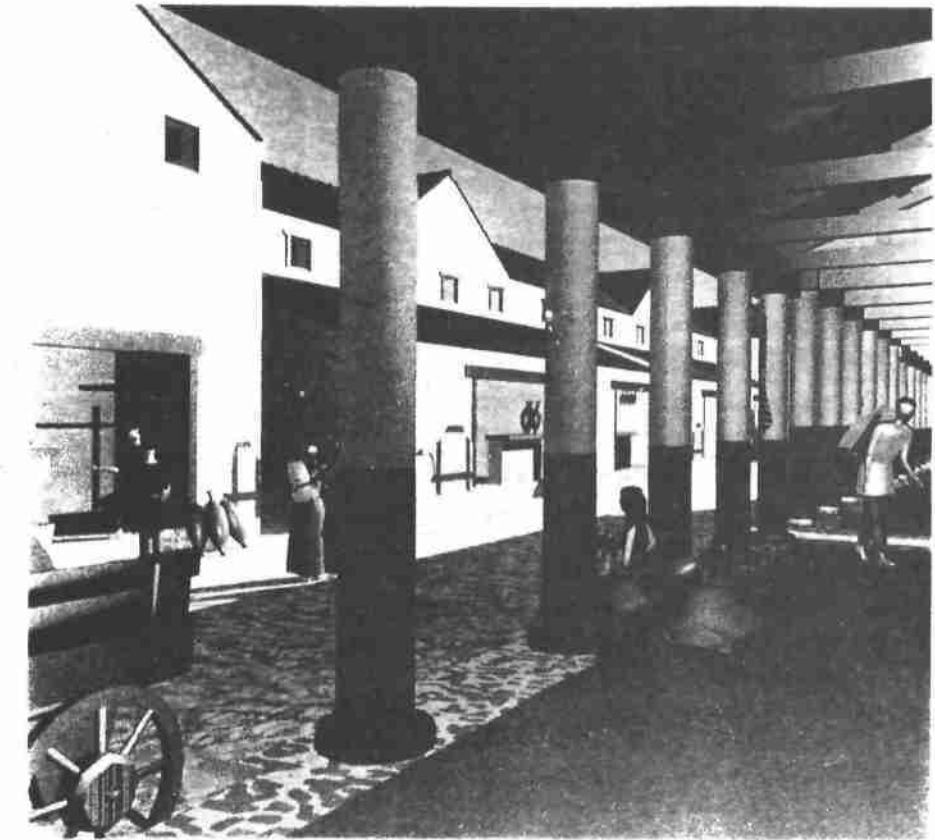
## PARCOURS-DÉCOUVERTE DANS L'ANTIQUE REZÉ

DANS sa description de l'Aquitaine augustéenne, le géographe grec Ptolémée décrit, au II<sup>e</sup> siècle, le territoire des Pictons dont la capitale *Lemonum* (Poitiers) est associée à une seconde cité, *Ratiatum*. *Ratiatum*, la ville antique de Rezé, était implantée en bordure du Seil, un ancien bras de Loire aujourd'hui comblé, juste en face de *Condevincum* (Nantes), située sur l'autre rive du fleuve. Fondée au début de notre ère, la cité de *Ratiatum* bénéficiait d'une position géographique privilégiée, à la jonction de l'Aquitaine et de l'Armorique. Au II<sup>e</sup> siècle, elle contrôlait le commerce fluvial qui transitait par l'estuaire de la Loire.

L'abandon des structures urbaines dès le haut Moyen Âge a permis la conservation des quartiers antiques demeurés vierges de toute construction et depuis 1982, le service régional de l'Archéologie étudie le sous-sol rezéen. La Ville de Rezé a décidé de fournir une grille de lecture aux habitants de l'agglomération nantaise pour qu'ils découvrent ce glorieux passé. Le quartier portuaire de Saint-Lupien constitue la première étape de ce parcours découverte.

*Ratiatum* s'étendait le long du Seil sur quelque 100 hectares, ce qui fait d'elle la plus importante ville de l'ouest de la Gaule. Comme toute ville romaine classique, un quadrillage de rues perpendiculaires délimitait des îlots de maisons. De 1988 à 1990, les fouilles du Terrain Peigné ont mis en évidence un quartier résidentiel avec deux *domus* construites sur un modèle méditerranéen. La présence de thermes sous la chapelle Saint-Lupien ainsi que d'autres sites du II<sup>e</sup> siècle sont connus des services archéologiques qui attendent les financements nécessaires pour étudier ces réserves foncières.

La fouille d'un quartier commercial près des rives du Seil par J.-R. Le Nezet a fourni des réponses sur le rôle de la cité



Reconstitution d'une rue de Ratiatum.

© Communication Rezé. Boutique multimédia, Imagerie.

au II<sup>e</sup> siècle. Et même si le quai n'a pas encore été découvert, il semble que ce quartier ait eu une vocation portuaire. On reconnaît des boutiques et des *horrea* (entrepôts) disposés le long d'une rue. *Ratiatum* recevait les marchandises venant de l'Atlantique et les redistribuait par voie fluviale ou terrestre, en Gaule. Le trafic des ratis (bateaux à fond plat) à d'ailleurs donné son nom à la cité.

La Ville a décidé de conserver les traces de ce port gallo-romain pour le présenter aux Rezéens et aux touristes qui séjournent dans l'agglomération nantaise. Mais comment restituer l'image de ce quartier antique réduit à des fondations, en évitant l'écueil du discours scientifique hermétique et celui d'une vulgarisation parfois trop simplificatrice ?

Le service culturel de Rezé a

opté pour une approche didactique et a rassemblé plusieurs partenaires afin de trouver la bonne solution. L'association des Amis de Rezé, les services de la Ville, l'inspection d'Académie, le service régional de l'Archéologie avec Stéphane Deschamps et la boutique Multimédia, spécialisée dans les techniques de communication, ont réuni leurs compétences pour une lecture originale et visuelle du site de Saint-Lupien.

L'opération qui a coûté 163 500 F à la Ville de Rezé (la participation de la DRAC des Pays-de-la-Loire s'élève à 40 000 F), est des plus concluantes. Les murs existants ont été restaurés, sensiblement à l'identique, en privilégiant non pas l'élévation des murs antiques, mais une lecture d'ensemble du plan du quartier. Les entreprises Ima-

gence et Greleg ont créé des panneaux discrets et didactiques sur lesquels s'étalent images et textes.

La grande originalité de ce projet réside dans la restitution de l'espace architectural grâce aux techniques nouvelles de l'informatique. Les archéologues, la boutique Multimédia et des architectes ont créé des images de synthèse fixes qui figurent les élévations, les angles de vue et les matériaux. Plus qu'une maquette, ces images apportent des réponses quant à la proportion des édifices et à l'ossature de l'ensemble. Elles pourront facilement évoluer au gré des connaissances archéologiques.

Il restait à traduire l'ambiance d'un quartier portuaire gallo-romain... C'est Julius Claudius Phrigius, un marchand qui habitait *Ratiatum* au II<sup>e</sup> siècle

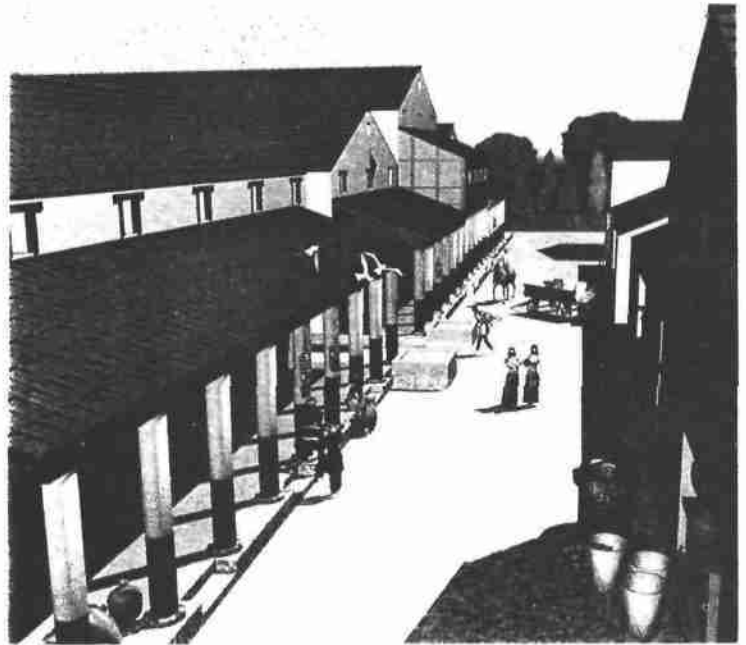
son nom est apparu sur un document épigraphique, qui la restitue. Ce chroniqueur antique s'adresse personnellement à chaque visiteur et lui raconte sa ville et ses rues. Il lui décrit les sons, les odeurs et l'esprit ambiant qui existait à son époque. Le choix d'un tel narrateur permet d'associer des informations archéologiques (découverte d'entrepôts, d'amphores témoignant d'un commerce lointain, etc.), des connaissances acquises sur d'autres sites (architecture) et les textes romains qui décrivent la vie dans la rue (Juvénal, Martial, etc.).

Des dessins, des photographies et des objets reconstitués ajoutent au caractère vivant de la présentation.

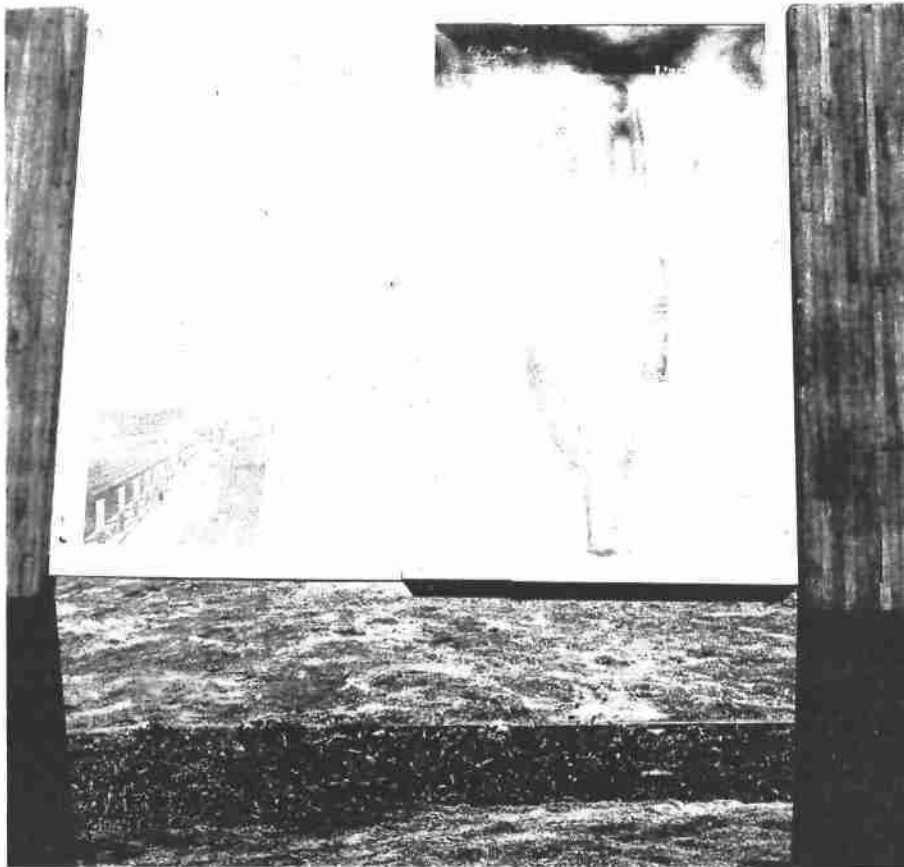
La mise en valeur du site de Saint-Lupien n'est que la première étape d'un parcours-découverte qui devrait compter prochainement plusieurs

stations dans Rezé (domus du terrain Peigné, thermes, etc.). Sur chaque site, on retrouvera le même type de panneaux avec les textes narratifs, des images de synthèse fixes et un objet-référence du site – pour le port, Arc'Antique a réalisé le moulage d'une amphore.

Un aspect manqué pourtant dans cette évocation de la ville antique : les bruits de la rue. Les partenaires réunis autour de Michel Messina, conseiller municipal aux affaires culturelles, ont tenu à parfaire « cette ambiance de *Ratiatum* ». Ils proposent « une approche multimédia » avec l'enregistrement d'une cassette. Le souci didactique est toujours présent à travers l'évocation des aspects concrets de la vie antique et des préoccupations de l'époque. Cette cassette, associée à un livret, sera distribuée par la mairie aux visiteurs dès le mois d'avril 1995.



Reconstitution d'une rue de *Ratiatum*. Saint-Lupien. © Communication Rezé. Boutique multimédia, Imagerie.



Panneau de présentation. © Communication Rezé. M. Janvier.

Rezé (334 000 habitants) donne l'exemple d'une ville où, malgré la contrainte du développement urbain, l'archéologie contribue au développement d'une identité urbaine. L'affirmation d'une identité face à la grande ville de Nantes est l'une des motivations de la Ville, mais un réel souci de préserver la mémoire de Rezé habite tous les acteurs de ce parcours-découverte. Ni trop simple (le visiteur est acteur et doit s'investir pour imaginer la vie antique), ni trop « savant » (enfants et néophytes découvrent des images et une ambiance), ce dernier est rendu original par l'imagerie de synthèse. Et même s'il reste à résoudre quelques problèmes, comme celui de l'entretien du site, la mise en valeur du quartier antique de Saint-Lupien et le projet global de la mise en valeur du patrimoine antique rezéen, est un exemple réussi de concertations entre scientifiques, politiques et professionnels de la communication.

Karine Fleury-Alcaraz

● Service culture. Hôtel de Ville, BP 159, 44403 Rezé Cedex. Tél. 40 84 43 00.

## Le bourgeois gentilhomme

Il y avait autrefois en Touffou une *Bauche-du-Lion*, mais il n'y a jamais eu de lion dans la forêt de Touffou, même à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle. On sait que le mot *bauche* (ancien français *bosche*) n'a rien à voir avec la définition du dictionnaire qui ne retient que l'homonyme qui désigne une terre argileuse. Les "bosches" de notre région sont des bois (racine *bosc*) et c'est si vrai qu'en forêt du Gâvre le mot a pris la valeur de mesure forestière.

Quoiqu'il en soit, il y avait autrefois une *Bauche-du-Lion*, et ceci parce que le nommé Robert du Lion la possédait. Il était l'époux de Jeanne de Troin mais ils ne laissèrent pas de descendance, et c'est Marie de Troin qui récupéra la succession. *La Bauche-du-Lion* devint *la Bauche-du-Troin*. Avec Marie non plus, semble-t-il, il n'y eut pas de descendance et la dite *bauche* revint à Louise du Lion, épouse de Thomas Drouet.

Sur ce intervint la Réformation des Domaines et, en 1680, l'administration mit fin à ces changements constants d'appellations. Thomas Drouet laissa son nom à la postérité avec *la Bauche-Drouet*, alors en Vertou, aujourd'hui en les Sorinières. Mais Drouet est un nom bien difficile à prononcer et les gens du cru dirent *la Bauche-Derouet*. C'était un domaine important et il fut acquis par un bourgeois nantais au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Atteint de prurit nobiliaire, il oublia son nom et se fit appeler monsieur de Rouet, et c'est ainsi qu'il fut nommé le premier maire de la nouvelle commune de les Sorinières en 1865. Il devait assurer cette responsabilité pendant onze ans.

Sous le Second Empire, il était de mode d'être bourgeois-gentilhomme, et monsieur de Rouet était dans le ton. Mais savait-il seulement qu'il avait troqué son nom pour celui d'un monsieur Drouet ?

Michel KERVAREC

# Histoire des Municipalités de Rezé

## XI - Des municipalités de gauche

La constitution du 4 octobre 1958 met en place un régime qui donne la prééminence au chef de l'Etat. Toute référence à l'extension des libertés locales est abandonnée. Au plan électoral, le scrutin majoritaire est réinstauré et étendu à toutes les communes de moins de 120 000 habitants pour s'appliquer à toutes les communes en 1964, une loi du 30 juillet établissant dans les villes de plus de 30 000 habitants le scrutin de liste "bloqué". Toutes les forces politiques, hormis le P.C.F., en 1958, se rangent derrière le nouveau régime incarné par un homme, le général de Gaulle. Le prestige nouveau que lui donne ce ralliement - y compris de la S.F.I.O. - est l'occasion pour lui, lors des élections législatives, de lancer une nouvelle formation politique : l'U.N.R. (Union pour la Nouvelle République). Si la S.F.I.O. se maintient, la base électorale des communistes se rétrécit. A droite, la percée de l'U.N.R. est impressionnante.

Une politique économique de concentration capitaliste est entreprise, les industriels étant invités à des regroupements en de vastes unités de production et à investir dans les "zones spéciales de conversion" (ex. Nantes et Saint-Nazaire).

Entre 1958 et 1962, la vie politique française est dominée par l'affaire algérienne. Fin 1961, la S.F.I.O. passe à une opposition plus rude tout en refusant toute action commune avec le P.C.F.. Lâché par une partie des Indépendants, le M.R.P., de Gaulle

préconise l'élection du président de la République au suffrage universel. Il dissout l'Assemblée Nationale.

Lors de la campagne des législatives de 1962, socialistes, M.R.P., radicaux et indépendants tentent de réaliser une grande formation centriste qui combattrait à la fois gaullistes et communistes. L'U.N.R. apparaît comme un parti officiel. Il l'emporte. En 1964, de nouveaux instruments du pouvoir sont mis en place avec les régions - programmes pour relayer la politique gouvernementale en matière de développement économique et d'aménagement du territoire.

Le développement des luttes ouvrières et paysannes marque alors une opposition syndicale dans les régions traditionnelles de la droite comme l'Ouest. Elle se structure dans une C.F.T.C. laïcisée, la C.F.D.T.. Au plan politique, la gauche non communiste tente de se confédérer tandis que le P.C.F. s'inscrit dans une démarche d'union sur un programme commun.

A droite, des reclassements s'opèrent : Giscard d'Estaing fédère les "modérés" en "Républicains Indépendants". Mais aux législatives de 1967, la gauche progresse plus que la droite. L'intensité des luttes sociales, la crise profonde que connaît alors l'Université aboutissent à la grave crise de mai-juin 1968. Alors que manifestations et grèves se succèdent, le mouvement étudiant atteint une ampleur jamais égalée. Mais le

pouvoir reprend vite l'initiative : les élections législatives anticipées sont un véritable raz de marée gaulliste à l'Assemblée Nationale. C'est l'apparente consolidation du régime. Pourtant, la société française reste travaillée par un immense besoin de changement.

En avril 1969, celui-ci s'exprime par l'échec sur un référendum de de Gaulle, suivi de son départ. Tandis que son ancien premier ministre Pompidou lui succède, une stratégie alternative voit le jour à gauche.

A l'ancienne S.F.I.O. succède un nouveau Parti Socialiste (1971) à l'initiative de F. Mitterrand. Celui-ci fait de l'alliance avec le P.C.F. l'axe de sa stratégie.

En 1972, les deux principales formations de la gauche s'entendent sur un programme commun de gouvernement. Si l'année suivante la droite subit un revers aux élections législatives, la gauche n'a pas gagné.

Le décès de Pompidou en 1974 provoque une élection présidentielle pour laquelle la gauche s'entend sur la candidature unique de F. Mitterrand. La victoire de Giscard d'Estaing sera celle des milieux d'affaires dans un contexte d'approfondissement de la crise de la société.

Alors que le P.C.F. intensifie sa campagne contre les arguments gouvernementaux sur la crise, un premier contentieux avec les socialistes sur l'origine de celle-ci voit le jour. C'est la trame d'une histoire mouvementée de la gauche jusqu'à la défaite aux législatives de 1978.

Entre temps, aux municipales de 1977, elle a gagné de nombreuses villes. A Rezé, les électeurs ont reconduit leur municipalité d'Union de la gauche avec son

maire A. Plancher qui entame alors son 4<sup>ème</sup> mandat.

### Mars 1959 - Février 1978

#### PLANCHER Alexandre (1909-1978)

Lors des élections municipales du 8 mars 1959, quatre listes s'affrontent : celle, dite d'"Intérêt communal" du maire sortant, Benezet ; une liste de "Rénovation municipale" présentée par les Indépendants et l'U.N.R. de Benoît Macquet ; au centre, une liste d'"action sociale et familiale" présentée par le M.R.P. de Raymond Cancel ; à gauche enfin, et ce malgré une situation politique nationale peu favorable, une liste "d'entente républicaine pour l'expansion communale et le développement de l'enseignement public" présentée par les socialistes, les radicaux, les communistes, l'U.G.S. (union de la gauche socialiste, futur P.S.U.) et un groupe de démocrates. Elle est conduite par le socialiste Alexandre Plancher. Celui-ci a accepté de conduire la liste d'union à la place d'un démocrate sollicité mais qui, pour des raisons de santé, déclinera l'offre, Alban Testas.

Le rapport des forces établi par les législatives de 1958 était alors le suivant : 18,1% pour le P.C.F., 16,5% pour la S.F.I.O., 19,9% pour le M.R.P., 45,5% pour les Indépendants (représentés par le maire de Bouguenais H. Robichon qui sera élu député).

Aussi le résultat du premier tour surprit : la liste Plancher avec une moyenne de 42,6% et de 4 120 voix devançait la liste de Benezet (31,5%) et celles de Macquet et de Cancel (chacune 12,9%). Au second tour, le 15 mars, malgré la fusion des listes Benezet et Macquet, la liste de gauche l'emportait.

Installés le dimanche 22 mars, les 27 conseillers de gauche (6 socialistes, 6



communistes, 6 radicaux, 6 démocrates et 3 U.G.S.) élirent premier magistrat leur tête de liste, Alexandre Plancher.

Le nouveau maire, vendéen d'origine, était né le 25 septembre 1909 à Luçon. Conseiller municipal depuis 1945, il était le directeur d'une entreprise de fumisterie, la "S.F.I.O." ! (Société de Fumisterie Industrielle de l'Ouest).



Alexandre PLANCHER, maire

Dans son discours d'installation, il déclare que *"la mairie est et sera la maison de tous (...)"* ajoutant *"je rappelle - devant tous - que maintenant nos luttes électorales sont terminées et que si (...) certains ont oublié et débordé largement le cadre de la courtoisie, qu'ils sachent (...) que chez nous (...) nous avons beaucoup plus besoin de solidarité que de haine (...) et notre devise commune sera celle de cet homme au grand cœur dont le buste est à quelques pas de nous <sup>(1)</sup> : aux plus déshérités le plus d'amour"*.

Trois adjoints sont également élus : Pierre Marot (radical), délégué aux travaux communaux, Gilles Baraud (P.C.F.), délégué aux finances communales, et Robert Plissonneau (démocrate), délégué à l'enseignement public et aux sports.

Comme la loi le permet, trois postes d'adjoints supplémentaires sont créés et attribués à : Raymond Cailleau (P.C.F.), Arthur Boutin (S.F.I.O.) et Marcel Nogues (radical). Le premier acte de la nouvelle municipalité est de voter un secours aux chômeurs. Très vite, elle perdra un de ses membres, décédé (le radical J.-B. Marchais). Les 26 édiles entreprennent alors un vaste

programme scolaire : agrandissement des écoles de Ragon et de l'Ouche Dinier, projet de constructions neuves au Château de Rezé,

cela parallèlement à la réalisation des 820 logements dans ce quartier nouveau décidée par la précédente municipalité.

Travaux routiers, d'assainissement, de viabilité marqueront les premières délibérations municipales. Soucieuse de sa population en majorité ouvrière, la municipalité attire l'attention des pouvoirs publics sur la situation critique

de la construction navale (septembre 1959) et adopte un "plan d'équipement social" (juillet 1960) prévoyant centre social, maison de retraite, foyers-logements... L'actualité politique conduit les élus à plusieurs prises de positions marquées : ainsi, "émue par la bataille qui se livre sur l'enfance" <sup>(2)</sup>, la municipalité vote un vœu "demandant le maintien du principe de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat" (décembre 1959).

Les événements d'Algérie émaillent également les délibérations municipales - vœu pour la défense des libertés républicaines en février 1960, approuvant la politique d'autodétermination du général de Gaulle, dénonçant la rébellion des généraux d'Alger en avril 1961, demandant leur condamnation. Enfin, la discussion du plan d'urbanisme de l'agglomération nantaise stimule bien des projets : 80 000 habitants sont alors envisagés dont 50 000 à l'horizon 1975. Afin d'accompagner ses projets de construction de logements, la municipalité crée une société d'économie mixte (mars 1960), développe ses services publics : recrutement d'une seconde

<sup>(1)</sup> J.-B. Daviais

<sup>(2)</sup> La loi Baranger vient d'être votée par le Parlement.

infirmière en juin 1961 (les élus du P.C.F. proposent 3 postes), création d'un Bureau d'Aide Sociale dont le 2<sup>ème</sup> adjoint, G. Baraud sera le président, reconstruction du "foyer des vieux" à la Carterie (octobre 1961), l'aménagement d'un parc municipal des sports est projeté tandis que deux postes de moniteurs d'éducation physique ont été créés dès 1959.

Au sein du Conseil, les différentes appréciations politiques s'expriment : tandis que les élus communistes ne souhaitent pas que la création projetée d'une zone industrielle - prévue au plan d'urbanisme - s'accompagne de cadeaux aux patrons (fin 1961, début 1962), un adjoint, M<sup>r</sup> Nogues prend des distances avec la gestion municipale, ne votant pas le budget 1961. Les élus radicaux se divisent, leur groupe refusant l'entrée de l'un des leurs (David) à la commission des travaux et des finances (février 1962).

La situation politique et sociale en 1962 est tendue. La fin de la guerre d'Algérie est marquée en février par le drame de Charonne, une manifestation populaire réprimée par la police faisant huit morts : sur proposition des élus communistes, le conseil adopte un vœu de réprobation, s'inclinant devant les familles des victimes. En juin, 500 ouvriers de l'usine Sud-Aviation sont lock-outés : le conseil s'élève contre la décision patronale de priver d'emploi les travailleurs et vote une aide aux familles. En octobre, les élus votent un vœu pour la défense de l'école laïque que le préfet annulera.

Le mois suivant, les élections législatives provoquées par le général de Gaulle voient dans la circonscription comprenant Rezé l'élection d'un député U.N.R., Benoît Macquet. Au premier tour les forces politiques avaient obtenu, à Rezé,

respectivement : 33,3% pour la S.F.I.O., 16,2% pour le P.C.F., 7,7% pour le M.R.P., 30,9% pour l'U.N.R., 11,6% pour les Indépendants. Les socialistes recueillent localement les fruits de leur positionnement national dans l'opposition et de la gestion municipale de gauche.

Forte de ces résultats, la municipalité poursuit la mise en place de sa zone industrielle avec les mêmes réserves communistes sur son financement. En mars 1963, elle adopte une résolution sur la défense des libertés communales après la publication de décrets dessaisissant les collectivités locales de leurs droits et pouvoirs en matière d'aménagement du territoire. Confirmation de son implantation, le maire bat le conseiller général sortant (Robichon) à l'élection cantonale de 1964. Les élections municipales de mars 1965 s'annoncent bien pour la municipalité de gauche. Le bilan municipal est fort de la réalisation du quartier du Château (malgré la démolition de la demeure du XVII<sup>ème</sup> siècle acceptée en mars 1960), de la construction du groupe scolaire Château-nord (1964), du lycée et du collège technique (1963). La population approche des 30 000 habitants.

Or, faute d'accord à gauche, - les communistes n'obtiennent pas la représentation sur la liste qu'ils escomptent et les socialistes tentés alors par d'autres alliances comme c'est le cas à Nantes avec le "centriste" André Morice - trois listes se présentent aux électeurs le 14 mars, jour du 1<sup>er</sup> tour. Deux à gauche qui pensent fusionner pour le second tour : celle du maire (soutenue par la S.F.I.O., les radicaux-socialistes, le P.S.U. et des candidats non apparentés politiquement) ; celle du P.C.F. "d'Union Démocratique et Laïque" conduite par G. Baraud et celle de la droite dite "de Renovation municipale et d'Action sociale"

conduite par le député Macquet (et sur laquelle figure l'ancien 1<sup>er</sup> adjoint de G. Benezet, E. Merrand et un adjoint sortant... M. Nogues).

Avec une moyenne de 54%, la liste Plancher est élue au 1<sup>er</sup> tour, la liste communiste obtenant 15,1% et la liste de droite, 30,9%.

permettraient de créer des emplois nouveaux...".

Son programme de réalisations est axé sur la mise en œuvre du plan d'urbanisme avec délimitation d'un périmètre d'agglomération divisant la commune en deux zones distinctes : urbaine et rurale. Les travaux scolaires - on projette alors la réalisation de 5 C.E.S. ! - d'assainissement et



LE CONSEIL MUNICIPAL

#### La municipalité élue en 1965

Installée dès le 21 mars 1965, la 2<sup>ème</sup> municipalité Plancher a pour nouveaux adjoints : P. Marot (radical), L. Le Meut (S.F.I.O.), Louet (P.S.U.) et comme adjoints supplémentaires : H. Marchais (radical), A. Boutin (S.F.I.O.) et J. Hochard (démocrate). Outre le premier adjoint Marot, Le Meut sera délégué à l'enseignement, Louet aux finances, Marchais aux travaux, Boutin aux affaires sociales et Hochard aux sports <sup>(3)</sup>.

Marquant son attachement au soutien des ouvriers, la nouvelle municipalité s'associe, en juin, "aux organisations ouvrières pour obtenir des pouvoirs publics des mesures énergiques et rapides qui

d'électrification rurale marquent également les préoccupations municipales. En 1965, de fait le C.E.G. de Pont-Rousseau a été transformé en C.E.S., une extension du C.E.G. filles est en cours de réalisation et l'année suivante la construction d'un nouveau C.E.S. à la Petite Lande est entrepris (il sera ouvert en avril 1967).

De premiers syndicats intercommunaux sont créés, développant la coopération intercommunale avec Nantes pour la construction d'un lycée classique, pour l'étude et la réalisation d'une usine de traitement des déchets... L'Association Communautaire de la Région Nantaise (A.C.R.N.) voit le jour en 1967.

<sup>(3)</sup> Le conseil comprend 11 élus socialistes, 6 radicaux, 4 P.S.U., 6 démocrates.

De nouvelles voies sont percées - ainsi le boulevard Le Corbusier - et la construction de logements en accession à la propriété du Château de Rezé s'intensifie. Le centre social du Château voit le jour qui accueille le B.A.S. et une halte-garderie ainsi que des foyers-logements pour les retraités à Mauperthuis et une Maison des Jeunes (1967-68). Des projets se précisent : celui d'un 3<sup>ème</sup> cimetière à la Jaguère, d'un 3<sup>ème</sup> C.E.S. à la Trocardière, alors que le groupe scolaire

Baraud 14,1% - ne reproduisant pas les progrès électoraux nationaux de ce parti, un équilibre local à gauche se faisant au profit du maire - le député sortant Macquet (qui sera réélu au 2<sup>ème</sup> tour) réalise 33,9% contre 3,8% à l'indépendant M. Verbe (maire de Saint Sébastien) et 5,7% au centriste Péneau.

Privés d'un succès électoral, les travailleurs rezéens seront alors acteurs des luttes qui s'intensifient. Les ouvriers de Sud-Aviation sont les premiers en grève en mai



A. Plancher lors d'une fête sportive

Château-sud sort de terre. A la Classerie, le service municipal des Plantations s'est installé, alors que les services techniques de la Ville s'organisent et recrutent du personnel (ouvriers bâtiment, égoutiers...). La population communale avoisine les 34 000 habitants. Cependant les sociétés sportives pétitionnent pour la réalisation rapide d'un terrain de sports, les parents d'élèves demandent de meilleures conditions de scolarisation, enfin les travailleurs rezéens s'inquiètent pour leur avenir. Les luttes sociales s'intensifient qui se traduisent lors des élections législatives de mars 1967 par un net progrès de la gauche. A Rezé, le candidat socialiste, A. Plancher recueille 42,4% et le candidat communiste

1968. Face au fort mouvement social qui se développe, doublé d'un mouvement étudiant très fort à Nantes, la municipalité adopte une attitude de soutien : soutien aux grévistes et à leurs familles par l'attribution d'aides, de constitution de centres aérés pour les enfants. Le conseil "se félicite (14 juin) de la détermination des travailleurs en lutte (...) se déclare solidaire", dénonçant la "collusion du patronat et du gouvernement qui méprise les besoins essentiels des masses laborieuses.." Mais après la dissolution de l'Assemblée Nationale, une majorité plus à droite encore revient lors des élections législatives des 23 et 30 juin. Avec 37,6% des voix, A. Plancher ne recueille pas le bon résultat de l'année

précédente. Pour le P.C.F., G. Baraud ne recueille que 10,8% et le Dr François Autain, candidat P.S.U., obtient 6,9%. B. Macquet réalise à Rezé 38%, plaçant ainsi l'U.N.R. devant la F.G.D.S. (4) et le centriste Péneau, 6,6%. A l'issue de ces événements, la municipalité rezéenne doit faire face aux revendications de son personnel et y fait droit pour l'essentiel (congés annuels augmentés, revalorisation des indemnités, titularisation des auxiliaires, création d'un comité d'œuvres sociales, adhésion à la médecine du travail, mise en place d'une commission paritaire communale,...) allant jusqu'à payer les journées de grève.

Poursuivant ses réalisations, elle doit néanmoins subir les attaques que lui porte le député B. Macquet lequel se pose dorénavant comme "challenger" pour les prochaines municipales. De son côté, la municipalité ne manque pas de dénoncer le désengagement financier de l'Etat. En 1970, A. Plancher perd son siège de conseiller général au profit d'un B. Macquet plus fort que jamais.

Aussi s'appuyant sur ses projets et réalisations (centre de loisirs pour les enfants, lotissement communal aux Trois Moulins, mise en place de l'office municipal des sports, création d'une caisse des écoles publiques, réalisation du stade de sports de la Trocardière,...) ainsi que sur son soutien à la politique nantaise d'agglomération notamment pour la voirie rapide, l'équipe du maire envisage son renforcement en perspective de l'élection municipale. Localement, les forces politiques de gauche s'appuient sur des accords nationaux entre le nouveau Parti Socialiste alors en reconstitution et le Parti Communiste pour réaliser un accord municipal.

(4) Fédération de la Gauche - non communiste - Démocratique et Socialiste.

Deux listes s'affrontent le 14 mars 1971 : celle de l'"Entente rezéenne pour la démocratie et le socialisme" conduite par le maire sortant, et celle appelée "Rezé ville moderne" du député et conseiller général Macquet. Le scrutin est de liste bloquée. Avec 7501 voix et 53,3% la liste Plancher l'emporte contre 6570 et 46,7% à son adversaire.

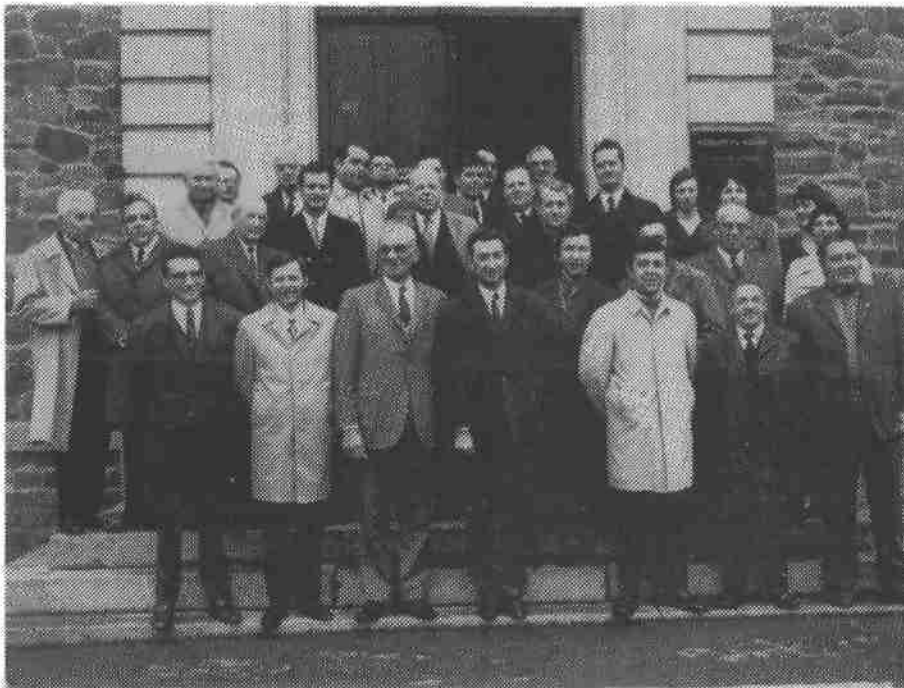
La 3<sup>ème</sup> municipalité Plancher peut donc se mettre en place le 21 mars. A. Plancher est réélu maire par 29 voix contre 1 à A. Boutin. Trois adjoints réglementaires et trois adjoints supplémentaires sont élus dans l'ordre suivant : J. Floch (P.S.) délégué aux finances, J. Vince (P.C.F.) à l'urbanisme, A. Coutant (P.S.U.) aux affaires sociales, S. Conchaudron (P.S.) à l'enseignement, J. Hochard (démocrate) aux sports et M. Jorand (P.C.F.) également à l'enseignement (5).

Très vite, cette nouvelle équipe municipale sera confrontée à deux conséquences de la politique gouvernementale : l'asphyxie financière et la loi Marcellin du 17 juillet 1971 sur le regroupement massif et la fusion systématique des communes.

Si les élus rezéens attirent de nouveau "l'attention de l'opinion publique et du gouvernement sur la situation des finances communales" (juin 1971) ils débattent du devenir de l'A.C.R.N. - 16 conseillers à l'initiative des élus communistes s'abstiennent sur son élargissement - et se prononcent (avril 1972) contre la fusion des communes.

Aussi la municipalité affirme des choix politiques : création d'un office municipal des loisirs d'enfants, dénonciation des propos du député Macquet "jetant le doute sur

(5) Cette municipalité comprend 14 P.S., 8 P.C.F., 5 P.S.U., 4 démocrates.



La municipalité élue en 1971

l'honneur des membres du conseil" <sup>(6)</sup>, dénomination "rue de la Commune de 1871" de l'ancienne rue Thiers, projet d'école ouverte au Port au Blé, création d'un établissement pour enfants handicapés, soutien des habitants de la Maison Radieuse contre la loi Chalandon obligeant les coopérateurs à devenir propriétaires ou locataires, enfin vote du conseil soutenant la récente signature (juin 1972) d'un programme commun de gouvernement par les partis de gauche.

Sur le plan de l'urbanisme, l'unité d'habitations des Trois Moulins est entreprise, un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme est adopté (janvier 1974), une garantie financière accordée à une coopérative HLM "Résidence des Naudières" pour lotir ce quartier.

Cependant, des différents existent au sein du conseil. En 1972-73, les élus communistes dénoncent la gestion capitaliste

de la société gérante de la SEMI. En février 1973, les élus P.S.U. votent contre le budget mettant en cause l'absence de concertation avec la population.

L'année suivante, ce sont les élus P.C.F. et P.S.U. qui refusent d'inscrire les dépenses de police au budget. En 1975 et 1976, ces mêmes élus s'abstiendront sur le vote d'un budget qui "laisse apparaître une nouvelle augmentation de la pression fiscale", lui reprochant de ne pas dénoncer suffisamment la responsabilité de l'Etat.

Tandis que le conseil examine le projet de tracé de la future rocade sud de contournement (décembre 1972), il veille à la sauvegarde du patrimoine historique rue Saint Lupien, réalise une piscine municipale couverte ou encore projette une école de musique, signe un jumelage avec la ville sarroise de Saint Wendel, demande la nationalisation du nouveau C.E.S. de la Trocardière (1973) lequel prend le nom de S. Allende en mémoire du président chilien

<sup>(6)</sup> Dans son journal "Ma circonscription", le député U.D.R. avait titré: "Quand les conseillers municipaux s'amuseent".

assassiné (7). Les élus acquièrent la propriété Jarret à la Morinière pour y aménager un parc (1973), envisagent la construction d'un groupe scolaire à la Galarnière, d'un centre social aux Trois Moulins et le lancement d'un service municipal d'aide ménagère à domicile (1974). Cependant les soucis politiques restent présents. Ainsi les édiles mettent en cause "le carcan de l'autorité de tutelle", critiquent la visite du préfet en juin 1974 soulignant la "désinvolture" de ce dernier (élus P.C.F.), réaffirmant leur refus de toute augmentation abusive des impôts locaux, adoptant un vœu sur la réforme de l'enseignement (mars 1975), s'inquiétant de la situation de l'emploi dès le début de la crise (1974-75) en créant un "comité rezéen de défense de l'emploi et des chômeurs".

Au plan électoral la gauche unie sur un programme commun n'est sortie victorieuse ni des législatives de 1973 ni de la présidentielle de 1974. A l'élection législative le député U.D.R. Macquet a été réélu recueillant au 1<sup>er</sup> tour à Rezé 37,7% des voix contre 27,2% au candidat socialiste (Routier-Leroy), 15,4% au candidat du P.C.F. (J. Vince) et 9,8% au candidat P.S.U. (Autain). En septembre 1973, grâce à la création d'un nouveau canton (Rezé nord-Bouguenais) A. Plancher retrouve un siège de conseiller général. Il sera réélu en 1976.

En 1975, majoritairement les élus rezéens s'opposent au projet nantais de création d'une communauté urbaine jugée inadaptée, lui préférant la mise en place d'un syndicat à vocation multiple. La même année, ils optent pour le choix d'un terrain à Mauperthuis pour y construire un nouvel Hôtel de Ville (!). Mais c'est aussi la faillite de la

société coopérative des Naudières garantie par la Ville.

En 1976 le conseil municipal crée un Office Municipal pour les Personnes Agées, poursuit son opération d'urbanisme à la Lande aux Moulins, dénonce la politique d'action culturelle de l'Etat ou l'insuffisance des effectifs réels du personnel enseignant, soutenant l'action du Comité Communal d'Action Laïque. Il s'inquiète enfin de l'aggravation de la situation de l'emploi et adopte un vœu (septembre 1976) en faveur de l'unité administrative de la Bretagne.

En 1977, alors que se dessinent les élections municipales, la bataille polémique entre le P.S. et le P.C.F. s'intensifie autour de l'analyse de la crise et de l'actualisation du programme commun de la gauche. A droite, les gaullistes rassemblés autour de Chirac ont créé le R.P.R. (Rassemblement Pour la République) tandis que Giscard confédère l'U.D.F. (Union pour la Démocratie Française) groupant centristes et indépendants.

A Rezé, les forces de gauche parviennent à un accord et l'emportent aux municipales le 13 mars 1977 avec 10 113 voix et 61,6% contre la liste de droite "d'Union et d'Action pour l'Avenir de Rezé" conduite par B. Macquet (6314 voix et 38,4%) qui a mené campagne sur le "scandale des Naudières" et l'ambiguïté de la tête de liste bicéphale à gauche : le maire sortant, A. Plancher et son successeur désigné, J. Floch, second de la liste.

De fait, la 4<sup>ème</sup> et dernière municipalité Plancher se met en place le 20 mars 1977. 5 adjoints réglementaires et 4 supplémentaires sont désignés dans l'ordre suivant : 1) Jacques Floch, P.S. (information) ; 2) M. Jorand, P.C.F. (enseignement) ; 3) S. Conchaudron, P.S. (urbanisme) ;

(7) En octobre 1973, le conseil a adopté un vœu dénonçant la répression qui s'abat sur le peuple chilien.



La municipalité élue en 1977

4) R. Papin, P.S. (finances) ; 5) A. Quillaud, P.C.F. (personnel et action économique) ; 6) G. Retière, P.S. (culture et loisirs) ; 7) M. Himène, P.S. (sports) ; 8) Y. Mariel, P.C.F. (affaires sociales) ; 9) L. Québaud, P.S. (anciens et retraités) <sup>(8)</sup>.

Clairement le nouveau premier adjoint apparaît comme le successeur désigné d'Alexandre Plancher. Celui-ci est alors officier des Palmes Académiques, vice-président de l'A.C.R.N., conseiller général (membre à ce titre de la commission départementale et de la commission des travaux publics). Depuis l'année précédente J. Floch est conseiller général du canton de Bouaye où il a battu le député B. Macquet.

La nouvelle municipalité prendra quelques décisions politiques marquantes : un vœu pour le maintien de l'emploi à la centrale thermique de Cheviré menacée par la

suppression de deux tranches, le soutien aux conflits sociaux des Chantiers Dubigeon, dénonçant le plan Barre, enfin un vœu sur la réforme des finances locales.

Le 23 février 1978, les Rezéens apprennent le décès de leur maire survenu brutalement à son domicile, au Château de Rezé. Avec lui disparaissait un personnage marquant de la vie politique locale en pleine campagne électorale, alors qu'il était le candidat suppléant socialiste de F. Autain pour l'élection législative de mars. Ce dernier sera élu, battant le R.P.R. B. Macquet député depuis seize ans. Une page de la vie politique locale et bientôt nationale est tournée.

Les suivantes s'écrivent encore au présent : Jacques Floch est maire depuis le 21 avril 1978.

Yann VINCE

<sup>(8)</sup> Cette municipalité compte : 20 P.S., 9 P.C.F., 2 radicaux de gauche.



# INFORMATIONS

**L'**Assemblée Générale de l'association a eu lieu le 17 mars 1995. A l'issue de cette réunion, le conseil d'administration a été reconduit. Voici la liste des membres : Mmes et Mrs AZAIS Gilbert, BIRON Liliane, BOULAIRE Patrick, DROUET Yves, KERVAREC Michel, LARIGNON Gilberte, LECOQ Gisèle, LEGOFF Annick, LERAY Simone, NEAU Gaston, PENEAU Daniel, PROUST Héliette, ROUAUD Pierre, ROUESNE Michel, VASSENER Marie-Thérèse, VINCE Yann.

## **R**endez-vous à la Halle de Rezé les 23 et 24 septembre 1995

Comme chaque année, les Amis de Rezé auront un stand à la foire-expo où seront mis en vente les livres sur l'Histoire de la commune et les derniers bulletins de l'Ami. Il y aura également une exposition de cartes postales anciennes et, innovation cette année, des costumes traditionnels de la région.

## **R**endez-vous à Trentemoult le 17 septembre 1995

Un autre rendez-vous toujours en septembre mis une semaine plus tôt : en effet le 17 les Amis de Rezé participeront à leur manière à la fête des Régates à Trentemoult : M<sup>me</sup> Leray y tiendra un stand avec exposition de cartes postales de Rezé.

**P**our recevoir gratuitement les bulletins "l'Ami de Rezé", adhérez à l'"association des Amis de Rezé", CCP 4323.74 F Nantes

Cotisations pour l'année 1995 : 50 F et 20 F pour les scolaires.

Ces bulletins ainsi que les livres sur l'Histoire de Rezé déjà publiés sont en vente au siège de l'Association :

Archives de Rezé  
Hôtel Grignon Dumoulin  
44403 REZE CEDEX

Mise en page : L. et P. BIRON

Reprographie : OMI Rezé

•  
•  
•

•  
•  
•

